



Digne-les-Bains, le 7 mars 2017

**COUPURE RN 85 –  
mercredi 8 mars 2017 de 20h00 à 23h00**

Dans le cadre d'une reconstitution judiciaire, une **coupure complète de circulation sera mise en place sur la RN 85 le mercredi 8 mars de 20h00 à 23h00 au lieu-dit « Le Prieuré », entre Malijai et Digne**, du PR 28 + 800 au PR 29 + 500.

A cet effet, les dispositions suivantes seront mises en place :

**- Sens Malijai ===>> Digne**

Véhicules < 3,5 T : Déviation par les RD 4, RD 8, RD 12, RD 17 ;

Véhicules > 3,5 T : Stockage en pleine voie entre le giratoire de Malijai et le lieu de la reconstitution.

**- Sens Digne ===>> Malijai**

Tous véhicules : Stockage en pleine voie au nord de Mallemoisson ;

Pour les deux sens de circulation, des passages ponctuels des véhicules en attente seront autorisés par la gendarmerie en fonction des disponibilités liées à la reconstitution.

De 20h00 à 23h00, de part et d'autre de la zone de coupure, et dans les deux sens de circulation :

- La vitesse maximale autorisée de tous les véhicules sera fixée à 50 km/H ;

- Le dépassement des véhicules sera interdit aux conducteurs de tous les véhicules.